

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 5 septembre 2022

### Vigilance orange ORAGE

Le département du Cher est placé en vigilance orange ORAGE par Météo France pour un épisode orageux prévu ce jour de 16h00 à 20h00.

Dans l'après-midi, une ligne orageuse se formera sur un axe Cher-région parisienne. Celle-ci passera rapidement mais pourra occasionner de violentes rafales sur son passage, de l'ordre de 80 à 100 km/h, voire ponctuellement davantage.

Les orages ainsi créés pourront être accompagnés d'une forte activité électrique et de grêle.

Les cumuls associés pourront atteindre 10 à 20 mm en peu de temps.

Les orages s'évacueront par le nord en début de soirée.

Conséquences possibles :

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Le préfet engage chacun à être vigilant et à adapter son comportement :

- \* S'éloigner des arbres et des cours d'eau ;
- \* S'abriter dans un bâtiment en dur ;
- \* Se tenir informé et éviter de se déplacer ;
- \* Protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- \* Éviter d'utiliser son téléphone et les appareils électriques.

**Contact presse**  
**Bureau de la représentation de l'État et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX